



Préfète de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT À  
**SAINT-BARTHÉLEMY**  
année 2015





Préfecture de saint-barthélemy et de saint-martin



La loi du 2 mars 1982 dispose que le préfet élabore, chaque année, un rapport sur l'activité des services de l'État.

Ce rapport synthétise les informations les plus marquantes de l'année écoulée. Il est communiqué aux élus et aux citoyens.

La présentation du rapport d'activités des services de l'État constitue donc un rendez-vous incontournable. C'est un devoir et une fierté pour l'État, pour ses fonctionnaires, que de rendre compte de leur action au service de Saint-Barthélemy.

Au-delà des chiffres et des illustrations, il s'agit pour chacun(e) d'exercer un droit citoyen fondamental : celui de connaître le sens de l'action de l'État, en prenant conscience des moyens déployés et en constatant les résultats atteints.

Cet exercice, auquel j'attache une importance particulière, est non seulement l'occasion de présenter les principales actions de l'État à Saint-Barthélemy en 2015, mais aussi et surtout de mettre en lumière une an-

née de partenariats étroits, d'efforts conjugués et d'actions concertées au service de nos concitoyens.

A Saint-Barthélemy, l'année 2015 a été naturellement marquée par la visite du Président de la République, le 8 mai. Certaines annonces formulées à cette occasion ont d'ores et déjà été réalisées, par exemple en matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité. Les autres constituent la « feuille de route » des services de l'État pour les mois à venir.

Ce rapport montre combien l'administration d'État est présente à vos côtés dans sa mission qui est d'exprimer et de défendre l'intérêt général, d'assurer la sécurité, de garantir le respect des lois et de conduire les politiques publiques de sa compétence.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Anne LAUBIES**



## 8 Mai 2015 - Visite officielle du Président de la République François HOLLANDE

Le 8 mai, Saint-Barthélemy a réservé un accueil particulièrement chaleureux à François Hollande.

Le Président de la République était accompagné lors de cette visite des Ministres Ségolène Royal, Christiane Taubira, Annick Girardin, et George Pau-Langevin ainsi que du Président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone et l'ancien président du Sénat M. Jean-Pierre Bel.

En matière de lutte contre la délinquance et l'insécurité, le Président de la République a annoncé un renfort de gendarmerie, qui a été effectif dès le 1er août, avec la disposition d'un peloton supplémentaire.





# Sommaire

## **I PROTÉGER LES POPULATIONS CONTRE LES RISQUES NATURELS ET HUMAINS, LUTTER CONTRE LES DÉLINQUANCES**

1. La protection des populations
2. La gestion de crise
3. La lutte contre la délinquance
4. La lutte contre l'insécurité routière

## **II GARANTIR LES LIBERTÉS PUBLIQUES ET LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE**

1. Les instances de concertation
2. La réglementation générale
3. Citoyenneté et immigration
4. Le contrôle de légalité administratif et budgétaire
5. La modernisation numérique

## **III DÉVELOPPER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE**

1. Le service des territoires, de la mer et du développement durable
2. L'Unité territoriale de la Direction de la Mer
3. La délégation à l'aviation civile

## **IV PROMOUVOIR L'EMPLOI, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA COHÉSION SOCIALE**

1. Le Service Cohésion sociale FEBECS – FEJ
2. L'action en faveur de l'emploi
3. La consommation, la concurrence et la répression des fraudes

## **VI PROTÉGER LE TRAVAIL ET SÉCURISER L'ALIMENTATION**

1. L'inspection du travail
2. Les Services Vétérinaires et Phytosanitaires



# I. PROTÉGER LES POPULATIONS:

## Risques naturels et humains, lutte contre les délinquances

### ■ Protection

#### CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

En 2015, 7 commissions ont été organisées afin d'effectuer des visites périodiques d'établissements du premier groupe à l'exclusion d'ERP de la première catégorie. La Sous Commission Territoriale s'est déplacée à quatre reprises afin d'effectuer des visites concernant des manifestations classées dans le cadre de grands rassemblements.

#### PRÉVENTION DES RISQUES

La prévention des risques relève de la compétence de l'État. Comme en métropole, les évolutions de la société et



les attentes de la population sont prises en compte dans le cadre de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

La préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin tient des réunions d'information en partenariat avec la Collectivité afin de développer la notion de culture de sécurité civile ; chaque acteur devant s'approprier les missions relevant de sa compétence et les retranscrire dans son organisation interne au travers d'une planification déclinée. En outre, l'État participe en permanence au recensement et à l'analyse préalable des risques et des conséquences des menaces afin de disposer d'une culture partagée des aléas et des vulnérabilités et s'efforce, au travers

d'exercices périodiques de plus ou moins grande ampleur, de mettre en place une organisation opérationnelle permanente et unique de gestion des événements touchant gravement la population. Plusieurs réalisations ont marqué l'année 2015 :

- Un Centre Opérationnel Départemental a été créé en Préfecture, des cellules dédiées, des connexions téléphoniques et informatiques ont été installées et un plan d'implantation a été établi afin de permettre l'installation de la salle opérationnelle dans les meilleurs délais en cas de crise.

- Un automate d'appel, via un abonnement à une société spécialisée dans la diffusion de messages d'alerte préenregistrés a été mis en place.

- Le Plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) est conçu pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité unique du Préfet délégué, les acteurs de la sécurité civile au-delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services, dans le but de développer la préparation de tous les acteurs, publics ou privés, pouvant intervenir dans le champ de la protection des populations. Dans le cadre de cette planification, les dispositions spécifiques ORSEC ont été validées.

- La gestion spécifique de l'alerte tsunami fait l'objet de travaux initiés par la Préfecture en collaboration étroite avec les services de la Collectivité. Le principal axe de travail concerne le déclenchement de l'alerte, la mise en place d'une cartographie permettant d'identifier précisément les courbes de niveaux de l'île, et la mise en œuvre opérationnelle d'équipes sur le terrain avec délimitation de zones attribuées à chacune.

### ■ Gestion de crise

#### Le plan ORSEC

L'année 2015 a vu apparaître (juin) à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, comme pour l'ensemble des Antilles françaises, la problématique liée à l'échouage des algues sargasses ou algues brunes (principalement sur la partie Est du littoral de Saint-Martin et sur la façade Nord de l'île de Saint-Barthélemy). Les services de l'État et des collectivités ont dû faire face à une prolifération exponentielle et durable du phénomène. A Saint-Barthélemy, l'existence de dispositifs privés de ramassage des algues a permis, en lien avec les services de la Collectivité, de répondre localement au problème des échouages.



Après l'épidémie de Chikungunya qui est toujours sous surveillance de l'ARS, un début d'épidémie du virus ZIKA a mobilisé les moyens sanitaires de Saint-Martin ainsi que les services de l'ARS qui effectuent comme pour le

virus de Chikungunya des prélèvements biologiques afin de suivre et de contrôler l'épidémie.

À Saint-Barthélemy, une recrudescence des cas de Dengue est apparue en fin d'année 2015 (semaine 47) pour se poursuivre en début d'année 2016. Un plan de lutte a immédiatement été mis en œuvre par le Service de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV) de l'ARS, en partenariat avec la Préfecture et la Collectivité de Saint-Barthélemy.

### ■ Les actions de Sécurité Civile :

- Deux sessions de BNSSA ont été organisées par la préfecture au cours de cette année 2015, et 17 nouveaux surveillants de baignade ont été brevetés.

- Des réunions Etat/Collectivité visant à mettre en place sur les plages les plus fréquentées de l'île des postes de secours armés par des personnels qualifiés devront déboucher sur la création de ces postes de secours au cours de l'année 2016.

- Les journées de la sécurité Intérieure initiées par le Ministère de l'Intérieur ont permis durant une semaine de mobiliser de nombreuses classes représentant plusieurs établissements scolaires dans les deux îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, avec en point d'orgue une dernière journée consacrée à la présentation d'exercices, d'interventions et de démonstrations qui ont rencontré un grand succès.

### ■ Les exercices :

En 2015, la Préfecture a participé à deux exercices : CARIBE WAVE 2015 et HUREX 2015. Il n'y a pas eu de catastrophe majeure à déplorer au cours de l'année 2015.



## ■ Lutte contre la délinquance

### LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE SAINT-MARTIN ET SAINT-BARTHÉLEMY



Elle compte 98 gendarmes, dont 16 à Saint-Barthélemy, auxquels s'ajoutent 4 gendarmes affectés à la brigade motorisée, placés sous l'autorité du commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de Guadeloupe, ainsi que 6 gendarmes dans des

services de logistique/prévention de la délinquance. La brigade territoriale autonome (BTA) de Saint-Barthélemy bénéficie par ailleurs en permanence d'un renfort de 4 gendarmes de l'escadron de gendarmes mobiles.

À Saint-Barthélemy, une baisse de la délinquance de 20% a été enregistrée pour l'année 2015, confirmant ainsi la tendance des années précédentes (puisque qu'une baisse de 27,7% est constatée en moyenne sur la période 2008-2015).

Dans les faits enregistrés en 2015, on constate une diminution de la délinquance de proximité qui s'explique essentiellement par la baisse des atteintes aux biens, et notamment la délinquance d'appropriation.



Cette délinquance de proximité, représente 43,7 % du bilan statistique. le plus le sentiment d'insé-

## ■ Lutte contre l'insécurité routière

- Le bilan des accidents corporels et mortels contraste très fortement avec celui de l'année précédente, et laisse constater une forte hausse. En effet, l'année 2014 accusait les meilleurs résultats depuis 2010.
- Pour l'année 2015, 45% des accidents dans les îles du nord impliquent des deux-roues.

<b>Saint-Barthélemy</b>	<b>Faits constatés 2015</b>	<b>Faits constatés 2014</b>	<b>2015/2014</b>	
<b>Accidents</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>300,00%</b>
<b>Tués</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>+200 %</b>
<b>Blessés</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>137,00</b>

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



## 2. GARANTIR LES LIBERTÉS PUBLIQUES

### Et le fonctionnement de la démocratie

La délégation de la Préfecture à Saint- Barthélemy disposait de 3 Équivalents Temps Plein (ETP) au 31 décembre 2015.

#### ■ Les instances de concertation

##### Le COTERST

Aucun dossier n'a été présenté devant le Conseil Territorial de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (COTERST) pour l'année 2015.

##### La CTAC

Aucun dossier n'a été présenté devant la Commission Territoriale d'Aménagement Commercial (CTAC) pour l'année 2015.

##### La commission de VIDÉO-PROTECTION

La commission de vidéo-protection a traité 7 dossiers en 2015 pour Saint-Barthélemy, qui ont tous reçu un avis favorable.

#### ■ La réglementation générale

À Saint Barthélemy, une seule expulsion locative a été mise en œuvre en 2015.

##### LES ÉPREUVES SPORTIVES

Au cours de l'année 2015, les principales épreuves sportives soumises à autorisation ont été les suivantes :

- les courses cyclistes,
- les randonnées et courses pédestres.

En préfecture, pour les deux collectivités, 43 manifestations sportives ont été autorisées, parmi lesquelles on peut mentionner la « Gustavialopet » et le « Saint-Barth triathlon », en novembre.



#### ■ Citoyenneté et immigration

##### DÉLIVRANCE AUX NATIONAUX

En 2015, 598 cartes nationales d'identité ont été délivrées ainsi que 1190 passeports biométriques, en collaboration avec les services de la collectivité.

##### NATURALISATIONS

La préfecture a pu organiser deux cérémonies de naturalisation en raison de l'augmentation du nombre de dépôts de demandes de naturalisation. Ce sont au total 63 personnes qui sont entrées dans la communauté nationale

##### DÉLIVRANCE AUX RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

En 2015, 1 260 personnes ont été reçues au guichet de la délégation, dont 489 délivrances de titres de séjour pour les ressortissants étrangers, y compris les documents provisoires (récépissés de carte de séjour : 385 ; autorisations provisoires de séjour : 8 ; 166 titres ont été délivrés (130 cartes de séjour temporaire et 36 cartes de résident).



## ■ Le contrôle de légalité administratif et budgétaire

Le Préfet a en charge le contrôle de légalité des actes de la collectivité de Saint-Barthélemy. Pour l'année 2015, 1643 actes ont été reçus. Six lettres d'observations ont été transmises, soit 0,4 % des actes. Elles ont essentiellement porté sur des actes relevant des affaires d'urbanisme.

Quant au contrôle budgétaire, on peut indiquer que le budget primitif 2015 s'est équilibré à 116,6 M€, dont 63,7 M€ en section de fonctionnement et 53 M€ en investissement. Il se situe donc en nette diminution par rapport au BP 2014 (136,3 M€), mais avec cette observation importante que le retrait n'affecte que très

peu la section d'investissement, qui se maintient quasiment au même niveau que l'année passée. Toute la diminution porte donc sur les dépenses de fonctionnement, et reflète surtout une contrainte d'adaptation à un niveau de recettes qui, en 2014, s'étaient établies à une hauteur inhabituelle, du fait principalement des droits de mutation immobilière perçus sur quelques opérations d'envergure exceptionnelle.

De manière générale et traditionnelle, les finances de la Collectivité de Saint-Barthélemy continuent de témoigner cette année sur cette année 2015 d'une situation de large excédent, confortée par une gestion prudente; n'ayant

souscrit aucun emprunt, ni accordé de garantie à des tiers, la collectivité n'a pas rencontré jusqu'à présent de quelconques difficultés justifiant une intervention de la Chambre Territoriale des Comptes.

Il est important de noter que le différend avec l'Etat sur l'évaluation de la dotation globale de compensation de Saint-Barthélemy (DGC « négative »), a été réglé par la loi de finances 2016 adoptée le 29 décembre 2015, conformément aux engagements du Président de la République.

## ■ La modernisation numérique

Le site de la Préfecture (http://saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr) est lié à une offre de service de la DSIC du Ministère

de l'intérieur. Il est ouvert depuis le mois de mars 2012. Il est consulté chaque année par près de 20 000 internautes différents, soit plus de

10 000 pages lues par mois. Le site de la Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin est mis à jour régulièrement, à la fois par

les services du secrétariat général et du cabinet, mais aussi par l'ensemble des services de l'Etat.







## 3. DÉVELOPPER ET AMÉNAGER LE TERRITOIRE

### ■ Le service des territoires, de la mer et du développement durable

#### Fonds Exceptionnel d'Investissement

La Collectivité a sollicité ce financement au titre de l'année 2015, dans le cadre de son programme de réfection – extension des réseaux d'AEP et assainissement du quartier Est de Gustavia ; la demande concerne plus particulièrement les travaux de raccordement à la station d'épuration, et devrait porter sur 30 % du coût prévisionnel, soit une subvention de 500 000 € pour un montant éligible de 1 669 000 €.

Aucun mandatement n'est intervenu en 2015 pour les dossiers antérieurs.

#### Fonds Exceptionnel d'Investissement

L'année 2015 a été marquée par la gestion du fonds de secours suite aux dégâts causés par le cyclone Gonzalo. 80 000 € ont été versés aux particuliers, entreprises familiales et artisanales, ainsi qu'aux exploitations agricoles et de pêche artisanale de St Martin et de St Barthélemy.

#### Foncier et immobilier de l'Etat

Une délégation sénatoriale en charge d'une mission sur le foncier et la gestion du domaine public et privé de l'Etat a sollicité les services dans le cadre de la libération raisonnée de ce foncier pour le logement, de grands équipements, ou autres besoins en matière de développement économique et social.

Dans le cadre du schéma directeur de l'immobilier, a été lancé un diagnostic démarrage appui de la DRFIP pour l'inventaire immobilier de l'Etat et la réalisation de l'agenda de l'accessibilité programmée des bâtiments de l'Etat.

Suite à la visite présidentielle, lancement du projet de création de la chambre détachée du tribunal de grande instance.

### ■ L'unité territoriale de la direction de la mer

#### La structuration des filières professionnelles

##### 1-1 Activités marines :

formations professionnelles

L'organisation et la surveillance des examens professionnels sous la responsabilité de l'Unité Territoriale de Saint Martin et de Saint Barthélemy ont permis la réalisation des examens suivants :

- Certificat d'Initiation Nautique (CIN) : 2 sessions
- Module 2 du Capitaine 200 : 1 session

- Module 3 du Capitaine 200 : 1 session
- Certificat Général d'Opérateur/Certificat Restreint d'Opérateur : 2 sessions

Le besoin de formation augmente, consécutif à l'arrivée de marins insuffisamment qualifiés ou en possession de brevets étrangers non reconnus en France. L'Unité Territoriale œuvre pour améliorer l'offre locale de formation et sensibiliser les employeurs à accompagner cette mise en compétence.

##### 1-2 Filière de la plaisance professionnelle

L'Unité Territoriale a poursuivi en 2015 son action de régularisation administrative des entreprises utilisant leurs navires de plaisance pour réaliser une activité commerciale de transport de personnes (NUC).

##### 1-3 Balisage

Dans la continuité de l'action initiée en 2014, plusieurs dossiers jugés sensibles ont fait l'objet de décisions préfectorales sur propositions de l'Unité Territoriale : notamment, la servitude aéronautique de la baie de Saint-Jean (AP du 29/05/15).

#### La gestion de la plaisance

##### 2-1 Permis côtiers et hauturiers

- Permis Côtiers (+ Fluvial) : 23/24 sessions assurées  
Nombre de candidats : 279  
Nombre de reçus : 229
- Permis Hauturiers : 3/3 sessions assurées  
Nombre de candidats : 17  
Nombre de reçus : 11

L'activité de l'Unité Territoriale de Saint Martin et Saint Barthélemy sur cet item correspond à 20 % environ de l'activité totale de la Direction de la Mer de Guadeloupe. La session d'examen du permis côtier non tenue est consécutive à des problèmes techniques.

### ■ Les conséquences du passage de l'ouragan Gonzalo

#### Gestion des Balises

À la suite du passage de l'Ouragan Gonzalo, l'Unité Territoriale a organisé la vérification du positionnement des balises délimitant les réserves naturelles de Saint Martin et de Saint

Barthélemy et conduit le repositionnement des balises déradées. La mise en place d'un plan pluriannuel de substitution des bouées actuelles par des bouées de type fuseau sur Saint Barthélemy a également été avancée.

Par ailleurs, Un fond de secours est intervenu à hauteur de 11 174 € dont 9 185 € pour les particuliers et 1 989 € pour les pêcheurs

### ■ La délégation à l'aviation civile

L'aéroport de Saint Barthélemy a accueilli en 2015 180.000 passagers, en hausse de près de 7% par rapport à 2014 (principalement due au trafic international), répartis comme suit : 30.000 passagers de et vers la Guadeloupe (Air Antilles Express) 13.000 passagers de et vers Saint-Martin (Saint Barth Commuter) 137.000 passagers internationaux (127 000 en 2014), dont 116.000 de et vers St Marteen (Winair et Saint Barth Commuter essentielle-ment).

Ce trafic passagers (à comparer aux 198 000 passagers de Saint-Martin Grand Case) se caractérise par un nombre important de mouvements d'aéronefs au regard de ses caractéristiques : 35.560 mouvements en 2015 (3 fois plus qu'à Grand Case). La pointe journalière absolue a été de 258 mouvements le 3 janvier 2015. Un arrêté maritime créant une zone d'interdiction en baie de Saint-Jean a été pris pour protéger les décollages d'aéronefs.

Ce même arrêté limite le tirant d'air des navires au-delà de cette zone. Les services AFIS (information de vol) et SSLIA (sécurité incendie) de l'aéroport ont fait l'objet en 2015 d'une action de contrôle par les services régionaux de l'Aviation Civile.





## 4. PROMOUVOIR L'EMPLOI, L'ÉGALITÉ DES CHANCES

### Et la cohésion sociale

#### ■ L'action en faveur de l'emploi

##### LE MARCHÉ DU TRAVAIL

À Saint-Barthélemy, en décembre 2015, 332 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégorie A (348 en décembre 2014) :

- 183 femmes / 149 hommes ;
- dont 82 âgés de plus de 50 ans.

##### LES CONTRATS AIDÉS

L'État impulse l'amélioration du marché du travail en mobilisant des contrats aidés, tant dans le secteur marchand que non-marchand.

#### ■ La direction de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes

Pour rappel, les missions de la DGCCRF sont organisées autour de trois axes :

##### La lutte contre les pratiques anti-concurrentielles :

- veiller à garantir la sécurité générale des produits manufacturés ;
- assurer la protection économique du consommateur et garantir la sécurité générale des produits alimentaires .

La coexistence de deux législations très différentes sur un même territoire géographique (Saint-Martin/Sint-Maarten) et la libre circulation des produits entre les deux parties de l'île favorisent le développement de pratiques qui nuisent à la concurrence. Il y a donc nécessité d'opérer de vérifier la conformité des biens manufacturés et des produits alimentaires distribués. Plus généralement, un contrôle de la conformité des installations, des équipements et des matériels des établissements de distribution alimentaire et des établissements de restauration commerciale est assuré.

Ainsi, les actions menées lors des contrôles ont concerné :

- **les règles de transparence et relations interentreprises** (délivrance et formalisme des factures, barèmes et conditions générales et particulières de vente, économie souterraine et travail dissimulé), et la vérification de la détention d'autorisation d'occupation temporaire pour exercer un sur le domaine public. Ces contrôles sont parfois réalisés en inter-services pour répondre à des objectifs de contrôles plus larges. (PAF, Gendarmerie et Police territoriale, services vétérinaires)

Emplois d'avenir  
0  
Contrat unique d'insertion  
6



##### ■ la protection économique du consommateur :

actions collectives en matière de protection économique du consommateur (avec l'Association de défense d'éducation et d'information du consommateur), défaut d'emploi de la langue française (offre, mode d'emploi, garanties applicables aux produits manufacturés, factures...), information générale sur les prix et les conditions de vente, remise de note au consommateur lors de la vente de prestations de services ; ces actions générales ont par exemple visées cette année les loueurs de véhicules et les sociétés de déménagement,

##### ■ les règles de loyauté :

vérification des autocontrôles de qualité réalisés par les entreprises, recherche de pratiques commerciales trompeuses à l'égard des consommateurs au travers notamment d'opérations commerciales ou de publicités diffusées par voie de presse et prospectus (produits festifs, hébergement touristique, offres promotionnelles et ventes au déballage), règles d'étiquetage des produits, vérification des instruments de mesure chez les distributeurs (pharmacies, distribution alimentaires, services d'expédition de colis et courriers, stations services et dépôts de carburant);

### ■ la sécurité du consommateur :

- en visant à garantir la sécurité des produits alimentaires : règles générales d'hygiène des denrées, respect des règles de température de conservation, respect des DLC ;
- en visant à vérifier la sécurité des produits industriels : électroménager, cigarettes électroniques, matériaux au contact des aliments, conformité des climatiseurs ;
- contrôles des importations de fruits et légumes sur le port de Galisbay (qualité, étiquetage et présence de certificats sanitaires) et contrôles de ces mêmes produits chez les grossistes. Les relations régulières avec les organisations professionnelles (CCISM) nous amènent à prodiguer aide et conseils aux entreprises permettant ainsi de prévenir les litiges ou contentieux susceptibles de survenir notamment par la communication d'information réglementaires.
- réponse à la demande des organisations de consommateurs dans les cas de la prévention et le traitement des litiges (ADEIC) ;

- participation à des actions collectives d'information réglementaires et de contrôle en inter services ,  
Ainsi, 162 établissements ont faits l'objet de 183 contrôles pour un total de 702 actions (un contrôle donnant lieu à plusieurs vérifications, comme par exemple la qualité et températures de conservation des produits alimentaires, la publicité générale et la publicité des prix, la facturation, les délais de paiement, les ventes promotionnelles et les conditions générales de vente...) ainsi répartis :

Saint-Martin : 153 établissements contrôlés

Saint-Barthélemy : 12 établissements contrôlés

Ces contrôles ont donnés lieu à 26 rappels de réglementation , 6 mesures dites de police administrative, (demandes de mise en conformités suivies d'effets..), 19 notifications réglementaires ainsi que 4 mesures de retrait de la vente et dénaturations volontaires de produits alimentaires (Saint-Martin).





## 6. PROTÉGER LE TRAVAIL

### Et sécuriser l'alimentation

#### ■ L'inspection du travail

**Les priorités d'action de l'inspection du travail en 2015 pour saint-Barthélemy et saint-Martin ont été de cibler plus fortement les interventions sur les usagers les plus fragiles, notamment dans les secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie.**

Elles ont concerné :

##### 1) les conditions de sécurité dans le secteur du bâtiment ;

Ce secteur présente un haut niveau de risque avec près de 18 % des arrêts de travail et un taux de fréquence élevé par rapport aux autres secteurs. Les actions ont consisté à effectuer des visites

régulières de chantier, à prévenir les problèmes de sécurité notamment en matière de chutes de hauteur. Les règles applicables en la matière sont encore insuffisamment observées tant à Saint-Martin qu'à Saint-Barthélemy.

##### 2) l'accompagnement du dialogue social et le contrôle des dispositifs prévoyant une pénalité financière ;

Trois dispositifs ont fait l'objet d'une mise en exergue :  
– celui en faveur de l'égalité des hommes et des femmes ;  
– celui de la pénibilité du travail ;  
– celui relatif aux « contrats de génération ».

Il faut noter que les deux COM enregistrent un déficit en matière d'institutions représentatives du personnel, de représentants du personnel et de représentants d'organisations syndicales salariales ce qui rend difficile la signature d'accords collectifs de travail dans les entreprises.

##### 3) la lutte contre le travail illégal.

La plupart des interventions se traduisent par des régularisations notamment dans le secteur du BTP. A souligner la problématique liée au non paiement des charges sociales pendant plusieurs années par des

entreprises qui finissent par déposer leur bilan.

##### 4) les informations apportées aux usagers sur le droit du travail

Le service enregistre une augmentation de la fréquentation et des saisines des usagers (salariés et employeurs) et notamment des salariés relevant du secteur maritime. En 2015 1100 usagers ont été reçus ainsi que 900 appels téléphoniques. Depuis 2015, le secrétariat transmet directement sur l'observatoire de demande de renseignement ODR, les informations données et documents transmis par courriel.

#### ■ Services Vétérinaires et Phytosanitaires

Suite à la restructuration du Service Vétérinaire et Phytosanitaires au sein de la Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, début 2015, les actions suivantes ont été mises en place.

##### Inauguration de l'abattoir de Saint-Martin le 02/06/2015.

L'inauguration officielle de l'abattoir de Saint-Martin a eu lieu le 2 juin 2015. Un test d'abattage a été effectué, avant ouverture, le 24 septembre 2015.

L'activité définitive a démarré en octobre 2015 avec une cadence d'un ou deux jours d'abattage hebdomadaires.

Nombre de jours d'abattages réalisés en 2015 = 11

#### Sécurité Sanitaire des Aliments

##### Plan national d'inspection (PNI) et plan local d'inspection (PLI)

Le contrôle des différents types d'établissements qui dépendent des Services Vétérinaires sont gérés par le Plan National d'Inspection (PNI) demandé par la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt qui a été, entièrement, réalisé.

PNI réalisation à 100 % + PLI en cours jusqu'au mois de mars 2016 (Contrôles en protection animale chez les éleveurs des bovins).

##### Plan Local d'Inspection (PLI) :

Suite aux 9 mois de sécheresse, la Préfète a demandé aux services vétérinaires de mettre en place un PLI concernant le programme PR14

Inspection d'un atelier en protection animale en SIGAL (31 inspections à réaliser, jusqu'en mars 2016, dont 4 réalisées en 2015)

##### Aspects phytosanitaires

Les services vétérinaires ont participé à la Mission de Monsieur MERLE, Inspecteur Général de l'Administration, sur l'Applicabilité du Code Rural et de la Pêche Maritime, du 07 au 11/09/2015.

##### Création et publication dans le site de la Préfecture d'une page web concernant les démarchés à suivre, par les administrés, pour la déclaration d'ouverture des établissements.

Dans cette page l'administré trouve les documents nécessaires à présenter aux services vétérinaires lors de l'ouverture d'un établissement en SIGAL.

##### Mise en place de l'envoi, par Chronopost, des échantillons prélevés lors des contrôles à Saint-Barthélemy ou à Saint-Martin vers les laboratoires de Guadeloupe ou de la métropole.

##### Mise en place, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, des enlèvements pour l'équarrissage, compétence de l'État, pour l'élimination des cadavres de plus de 40 Kg.

##### Mise en place des procédures (AQ)

En cours.

Visite des membres de la commission européenne réalisée le 18/11/201 (en attente du rapport d'inspection).

##### Structuration de la filière pêche

Le projet de construction de deux points de débarquement pour Saint-Martin, qui seront financés avec le PO FEDER-FSE 2014-2020, et la structuration de la filière pêche, actuellement inexistante, font l'objet des négociations avec la Collectivité. Ce dossier est géré conjointement avec les affaires maritimes.

##### Construction d'une nouvelle Fourrière pour des animaux de compagnie

La Fourrière actuelle, vétuste et non conforme aux exigences réglementaires en vigueur, doit être remplacée par un nouveau bâtiment. Ce projet, qui représente un vrai enjeu pour Saint-Martin, n'a pas abouti jusqu'à présent.





Préfecture de saint-barthélemy et de saint-martin

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT À  
**SAINT-BARTHÉLEMY**  
année 2015

PRÉFECTURE DE ST MARTIN ET DE ST BARTHELEMY - Route du Fort Louis - Marigot  
Téléphone: 05 90 29 09 21 - Fax: 05 90 87 53 95  
ANNEXE DE SAINT-BARTHÉLEMY  
Téléphone: 05 90 27 64 10 - Fax: 05 90 27 71 65  
<http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr>